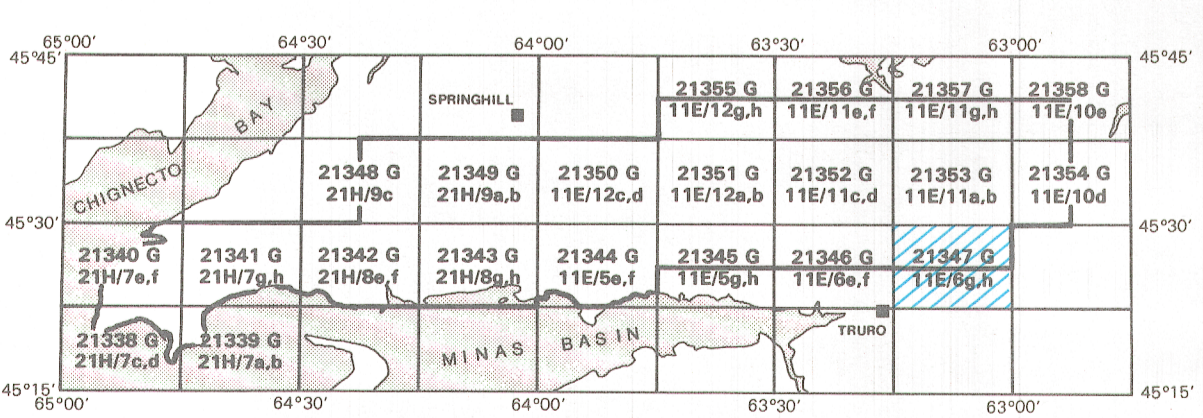
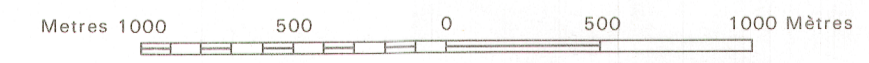


AEROMAGNETIC TOTAL FIELD MAP
CARTE AÉROMAGNÉTIQUE DU CHAMP TOTAL

MAP 21347 G CARTE
11E/6g,h
NOVA SCOTIA
NOUVELLE-ÉCOSSE

SCALE 1:25 000 - ÉCHELLE 1/25 000



INDEX MAP
CARTE DE LOCALISATION

ISOMAGNETIC LINES (absolute total field)
LIGNES ISOMAGNÉTIQUES
(valeur absolue du champ total)

250 gammas
50 gammas
2 gammas
Magnetic depression
Depression magnétique
Flight lines
Lignes de vol
Flight altitude: 150 metres above ground level		
Altitude du vol: 150 mètres au-dessus du niveau du sol		
1 gamma = 10 ⁻⁹ tesla in SI units		
1 gamma = 10 ⁻⁹ tesla en unités SI		

This map was compiled from data recorded by Sander Geophysics Limited, between October 10, 1986, and June 25, 1987, using a helicopter-borne magnetic gradiometer. This gradiometer consisted of two Sander Geophysics Ltd. Overhauser magnetometers of 0.005 gamma resolution with a vertical separation of 1 m mounted in a rigid boom structure towed by a cable 30 m below the helicopter. Average sensor height was 150 m above ground with an average traverse and control line spacing of 300 m and 6 m respectively. The flight path was recovered using imagery taken by a vertically mounted 18 mm camera and from positions recorded digitally by an inertial navigation system. Total field values are the sum of the two magnetometer outputs.

All data processing was carried out by computer including the leveling analysis between traverse and control lines. Grid cell size for the automatic mapping process was 2.5 mm, representing 62.5 m on the ground, and isomagnetic contours were plotted automatically. No regional corrections are applied to the earth's magnetic field. The base for this map was reproduced from a 1:50 000 topographical map published by the Department of Energy, Mines and Resources, Ottawa.

Copies of this map may be obtained from the Department of Energy, Mines and Resources, Ottawa.

Toute cette carte fut compilée à partir des données enregistrées par Sander Geophysics Limited, entre le 10 octobre, 1986, et le 25 juin, 1987, à l'aide d'un gradiomètre hélicoptère comprenant deux magnétomètres Overhauser construits par Sander Geophysics, d'une résolution de 0,005 gamma avec une séparation verticale de 1 m dans une balle assésée de 30 m sous l'hélicoptère. La hauteur moyenne des magnétomètres était de 150 m au-dessus du sol avec un espacement de 300 m pour les lignes de vol et de 6 m pour les lignes de contrôle. Les trajectoires de vol furent enregistrées à l'aide d'une caméra 18 mm et numérotées par navigation à inertie. Les valeurs du champ total sont obtenues par la somme des deux magnétomètres.

Toute manipulation des données fut effectuée par ordinateur, incluant le nivellement entre les lignes de vol et les lignes de contrôle. Le maillage de la grille utilisée pour le procédé cartographique fut de 2,5 mm, ce qui représente 62,5 m sur le terrain, et les lignes isomagnétiques furent tracées automatiquement. Aucune correction régionale ne fut effectuée relativement au champ magnétique terrestre. La carte de base provient du recouvrement topographique au 1:50 000 publiée par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources à Ottawa.

Des exemplaires de cette carte sont disponibles au ministère des Mines et de l'Énergie à Halifax, Nouvelle-Écosse, ou à la Commission géologique du Canada à Ottawa. Les données de levé utilisées au dressage de cette carte sont disponibles sous forme numérique à la Commission géologique du Canada au coût du recouvrement et de reproduction des données.